

sommaire

éditorial

les infos d'ici et d'ailleurs

- la Fédération nationale des CAUE
- l'Union Régionale des CAUE

la consultance en Haute-Savoie

- une mission, une charte et une déontologie
- les secteurs de la consultance
- les mouvements des consultants en 2003
- les consultants en 2004
- évaluation de la consultance
- parole de consultant

dossier

- la consultance agricole

chronique

- l'architecture du XX^{ème} siècle
- les églises XX^{ème} du département

les infos d'ici et d'ailleurs

la fédération nationale des CAUE

Le rapport Haumont ou "l'évaluation de l'assistance architecturale et paysagère aux particuliers" Un travail d'enquête a été fait en 2003, à l'échelon national afin de faire le point sur les réussites et les échecs de cette mission générale de service public telle qu'elle est définie par la loi sur l'architecture de 1977. Les conclusions font apparaître que "l'assistance

architecturale et paysagère aux particuliers quitte le domaine de la consultance traditionnelle pour intégrer d'autres procédures institutionnelles... Le conseil aux particuliers s'intègre ainsi dans une vision plus globale de projet de ville ou de projet de territoire..."

Pour en savoir plus vous pouvez consulter le site : www.fncaue.asso.fr

l'union régionale des CAUE

Les CAUE sont mobilisés depuis deux ans pour accompagner Bernard Marrey dans son travail de réécriture du guide de l'architecture XX^{ème} en Rhône-Alpes (édition 1985). Pour la Haute-Savoie ce travail a été

l'occasion de découvertes intéressantes et donne lieu à de multiples déclinaisons. Une exposition accompagnera la sortie de l'ouvrage en Octobre prochain.

la consultance en haute-savoie

une mission

Le pôle Paysage, Territoires et Espaces de Vie a pour mission la médiation et le conseil du public et des élus. Il contribue à la cohérence des décisions d'aménagement du territoire en participant à la réflexion des collectivités.

Il assure l'animation d'un réseau de consultants dans un rôle de conseil aux particuliers et aux élus.

Ce conseil est assuré au CAUE, dans les

communes et communautés de communes, il vise plus particulièrement l'expression et la formulation d'orientations qualitatives pour la bonne insertion des constructions dans le paysage.

Le pôle Paysage, Territoires et Espaces de vie, développe également des outils et diffuse une culture référente sur les paysages, l'architecture et le patrimoine.

une charte

Le CAUE est issu de la Loi sur l'Architecture du 3 janvier 1977.

Il a été mis en place dans le département à l'initiative du Conseil Général en 1979.

Il a vocation, dans l'Intérêt Public, à promouvoir la qualité de l'architecture, de l'urbanisme et de l'environnement, dans le respect du patrimoine et des paysages. Le déploiement de ses compétences techniques procède d'une démarche culturelle.

Le CAUE s'engage à fonder ses actions sur la base de principes fondamentaux :

- L'indépendance par rapport aux enjeux notamment financiers,
- La recherche d'innovation dans les méthodes et les démarches,
- La pluridisciplinarité dans l'approche, l'analyse et le traitement des problèmes,
- La volonté d'animer un partenariat entre tous les acteurs de l'aménagement des territoires.

une déontologie

indépendance

Ils ne peuvent exercer à titre libéral sur leur secteur d'intervention.

compétence

Ils sont en règle vis-à-vis de leurs instances professionnelles, vis-à-vis de l'administration fiscale et des organismes sociaux.

Ils suivent les formations spécifiques qui leur sont proposées et leurs actions sont coordonnées par le CAUE.

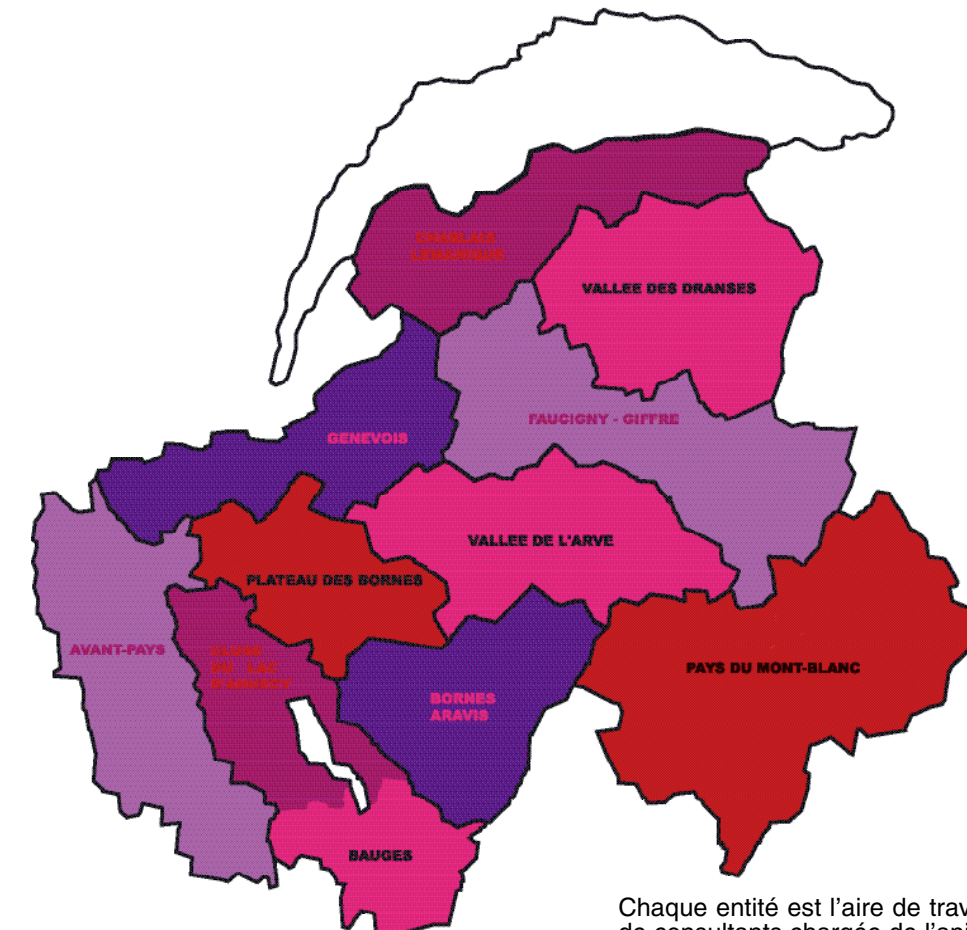
Ils mettent en œuvre la politique définie par le Conseil d'Administration du CAUE.

responsabilité

Ils ont en charge l'intérêt public. Leur expertise est consultative.

les secteurs de consultance

L'importance des paysages, la pression foncière, le rythme de la construction et les problèmes d'urbanisme appellent une approche territoriale large et homogène. Dix entités ont ainsi été définies, suite logique de l'Atlas des Paysages de la Haute-Savoie (DDE-CAUE-1997).



Chaque entité est l'aire de travail d'une petite équipe de consultants chargée de l'animation.

éditorial

"Altitude", ou comment prendre de la hauteur quand on exerce une responsabilité en matière d'aménagement du territoire. Cette publication qui paraîtra tout les six mois est un lien entre les élus en charge de l'urbanisme et les architectes consultants du CAUE.

Le nombre d'intervenants et la procédure mise en place autour de l'acte de bâtir montre l'importance des enjeux :

- prise de position, plus ou moins consciente, vis-à-vis d'un environnement, urbain ou rural,
- exercice délicat de conciliation de l'économique, du social et du fonctionnel,
- élément visible d'une stratégie d'urbanisme,
- inscription dans le contexte local et dans un débat culturel d'intérêt public...

Cette publication a une ambition : contribuer aux débats sur la qualité architecturale.

Arnaud Dutheil
Directeur

Comité de rédaction :
Arnaud Dutheil, Directeur du CAUE de Haute-Savoie
Geneviève Guenin, responsable du pôle Paysages, Territoires et Espaces de Vie - CAUE de Haute-Savoie

Crédit photos : caue74

Conception graphique :
caue74 / maryse avrillon

N° ISSN : en cours

CAUE
HAUTE-SAVOIE

Conseil d'Architecture,
d'Urbanisme et de
l'Environnement de Haute-Savoie
6 rue des Alouettes
bp 339
74008 Annecy Cedex

Tél 04 50 88 21 10
Fax 04 50 57 10 62

caue74@caue74.fr
www.caue74.fr

Ils ont arrêté en
2003 :

Benoît Godineau
consultant à Argonay,
Metz-Tessy, Pringy et
Seynod sur le secteur
de la Cluse du Lac.

Jacques Praz
consultant à Arâches sur
le secteur de la Vallée
de l'Arve, Saint Gervais,
Contamines Mont-Joie
sur le Pays du Mont-
Blanc.

Pierre Devouassoux
consultant pour la
Communauté de
communes des vallées
de Thônes sur le secteur
Bornes-Aravis.

Ils sont arrivés en
2004 :

Isabelle Mégard
architecte dans l'Ain
pour la Cluse du Lac.

Pascal Rousseau
à Arâches.

Guy Desgrandchamps
ancien consultant à
Saint-Gervais a accepté
d'intervenir à nouveau
sur cette commune.

Stéphan Dégeorges
assure les permanences
au CAUE le lundi après-
midi tous les 15 jours.



En Haute-Savoie, des
architectes consultants
vacataires habilités
exercent un rôle de
conseil auprès des élus
et des particuliers dans
les communes ou
communautés de
communes depuis la
création du CAUE en
1979.

Au moment où les élus
doivent re-envisager
l'exercice territorial de
leur mission, où les
attentes collectives
s'expriment pour une
meilleure qualité
environnementale et afin
d'évaluer la pertinence

de cette mission, nous
avons adressé aux
maires un
"questionnaire" qui
devrait nous aider à faire
un bilan de cette
consultance.

139 questionnaires ont
été adressés aux
maires.
Une synthèse des
réponses sera effectuée,
elle sera publiée dans
un prochain numéro.

L'organisation de
journées "d'assises de la
consultance" pourrait par
la suite être envisagée.

parole de consultant

*Transformation,
conservation
en mouvement*

Par sa complexité, par la
multiplicité de ses
intervenants et des
fonctions, tout site se
transforme
continuellement. Les
qualités développées
par un village rendent
les bâtiments qui le
composent attractifs.
Afin de préserver ces
qualités architecturales
des modes passagères,
du pastiche ou des
interventions brutales,
toute nouvelle
intervention devra
posséder un caractère
de conservation en
mouvement. Pour cela,

les constructions et
réhabilitations devront
respecter les principes
fondamentaux qui ont
fédéré un village pour
s'inscrire dans un
ensemble, dans une
unité. Cette évolution
cohérente doit permettre
de préserver le village
comme étant un acte
pluriel et collectif dont
chaque individu est
responsable. Tout projet
peut exister par rapport
à son contexte en
termes de subordination,
d'inspiration ou
d'opposition, en dehors
de ces échanges, il
rompt l'unité.

*Philippe Delétraz,
architecte*

dossier

la consultance agricole

Une charte a été élaborée conjointement par le
CAUE et la Chambre d'Agriculture en 1985.
Elle met en place une consultance spécifique aux
bâtiments agricoles, dont les objectifs sont
l'amélioration de la qualité architecturale des
bâtiments et leur bonne insertion dans le paysage.

Quatre architectes consultants du CAUE se sont
spécialisés afin de répondre au mieux aux demandes
de conseils relatifs aux bâtiments agricoles, ils
interviennent sur la totalité du département.
Ces mêmes consultants interviennent également lors
des stages organisés par la Chambre d'Agriculture.



Un CD pédagogique à leur usage, reprenant
l'essentiel du travail d'analyse de 15 bâtiments
d'exploitation, réalisé par le paysagiste Alain Halska
est en cours d'élaboration.

A noter que celui-ci sera également un outil
pédagogique utile à tous les consultants qui
souhaiteront organiser une rencontre avec les élus
de leur secteur.

La fédération nationale des CAUE, en partenariat
avec le Ministère de l'Agriculture et le CAUE 45 s'est
aussi intéressée aux bâtiments agricoles. Son CD
donne un aperçu des bâtiments contemporains en
France et en Suisse - www.caue45.fr.



chronique

architecture du XX^{ème}

Nos partenariats avec d'autres structures abordant
ces mêmes thèmes, comme la DRAC, l'Union
Régionale des CAUE, le Centre d'Interprétation
Urbain de la communauté d'agglomération d'Annecy
et les "Musées Château", mais aussi les Guides du
Patrimoine des Pays de Savoie, la FACIM en Savoie
et les Offices de Tourisme, se poursuivent.

les églises XX^{ème} dans le département

L'initiative d'une recherche et d'une publication sur
les églises du XX^e siècle a été prise par le CAUE de
la Haute-Savoie qui, dès 1992, dans le cadre des
"itinéraires d'architectures contemporaines en Haute-
Savoie" avait publié un dépliant sur ce sujet, tiré en
3000 exemplaires et maintenant épuisé.

Une nouvelle carte des églises du XX^{ème} siècle qui
illustre la richesse et la diversité des édifices religieux
construits depuis 100 ans a été rééditée pendant
l'été 2003.

dernière minute...dernière minute...dernière
un nouveau dépliant à l'attention du public
Les élus pourront en faire un large usage afin
d'orienter les demandes des particuliers en amont
des dossiers.

les consultants en 2004



de la consultance architecturale
au caue de haute-savoie

